

PUBLIC NOTICE

INVITATION TO COMMENT ON

Transport Canada's Navigation Protection Program administers the *Canadian Navigable Waters Act (CNWA)*.

In accordance with requirements of the *Canadian Navigable Waters Act*, the City of Winnipeg hereby gives notice that an application has been submitted to the Minister of Transport for the following works.

Common Project Registry Number	Navigation Protection Program File Number	Project Description <i>(Please describe the work type, activity and status of work, i.e., existing, or proposed wharf, dam, etc.)</i>	Worksite location <i>(Please provide name of waterway, geographic coordinates, lot # if applicable, etc.)</i>
13139	2025-615202	<ul style="list-style-type: none">• Removal of the existing rail bridge and construction of a new bridge in the same location.• Installation and removal of a temporary cofferdam to isolate the work area during bridge construction.• Installation of riprap for erosion protection.	Greater Winnipeg Water District Railway, Mile 41.3 Rail Bridge in the RM of Reynolds over the Brokenhead River, at 49.766466, -96.357832

How to send comments:

Comments about the potential effect of this work must be received within 30 days of this posting.

We invite you to submit comments online through the Common Project Search site at: Common Project Search - Canada.ca. To do so, enter the registry number indicated above in the search box, and follow the instructions. Alternatively, comments can be mailed or emailed to:

Navigation Protection Program – Transport Canada
344 Edmonton Street
Winnipeg MB
R3C 0P6
TC.NPPPNR-PPNRPN.TC@tc.gc.ca

Please include the NPP file **2025-615202** in any mailed or emailed correspondence.

Note:

- Comments will only be considered if they are in writing (electronic or mail) and received by the deadline. Transport Canada's Navigation Protection Program may communicate with you to obtain additional information on your comments.
- Transport Canada does not publish comments submitted through the Common Project Search site or mailed to the Navigation Protection Program (see Common Project Search - Navigation Protection Program Registry). However, comments submitted online or by mail are considered public record. As such, they are subject to the *Privacy Act* and the *Access to Information Act* and are accessible through access to information and privacy (ATIP) requests. This means the information you provide should not contain confidential or sensitive information since it could be disclosed (see Make an access to information or personal information request).

Posted at Winnipeg, Manitoba on August 18th, 2025.

AVIS PUBLIC

APPEL AUX COMMENTAIRES

Le Programme de protection de la navigation de Transports Canada administre la *Loi sur les eaux navigables canadiennes* (LENC).

En vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, la Ville de Winnipeg donne avis par la présente qu'une demande a été faite auprès de la ministre des Transports relativement à l'ouvrage qui suit.

Numéro du registre de projets en commun	Numéro de dossier du Programme de protection de la navigation	Description du projet <i>(Veuillez décrire le type d'ouvrage, les activités et l'état des travaux, p. ex. quai ou barrage existant ou proposé.)</i>	Emplacement du chantier <i>(Veuillez indiquer le nom du cours d'eau, les coordonnées géographiques, le numéro de lot, le cas échéant, etc.)</i>
13139	2025-615202	<ul style="list-style-type: none">• L'enlèvement du pont ferroviaire existant et la construction d'un nouveau pont au même endroit• L'installation et l'enlèvement d'un batardeau provisoire visant à isoler le chantier• La pose d'un enrochement de protection contre l'érosion	Pont ferroviaire du chemin de fer du Greater Winnipeg Water District, mile 41,3, au-dessus de la rivière Brokenhead, dans la MR de Reynolds. Coordonnées : 49.766466, -96.357832.

Envoi des commentaires :

Les commentaires sur les effets potentiels de l'ouvrage en question doivent être reçus dans les 30 jours suivant la publication du présent avis.

Nous vous invitons à soumettre vos commentaires en ligne par l'intermédiaire du site Recherche de projet en commun à : Recherche de projet en commun – Canada.ca. Pour ce faire, saisissez le numéro de registre indiqué ci-dessus dans la case de recherche et suivez les instructions. Les commentaires peuvent également être envoyés par la poste ou par courriel à :

Programme de protection de la navigation – Transports Canada
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6
TC.NPPPNR-PPNRPN.TC@tc.gc.ca

Veuillez indiquer le numéro de dossier du PPN (**2025-615202**) lors de toute correspondance par la poste ou par courriel.

À noter :

- Les commentaires ne seront pris en considération que s'ils sont présentés par écrit (par voie électronique ou par la poste) et reçus avant la date limite. Le Programme de protection de la navigation de Transports Canada pourrait communiquer avec vous pour obtenir d'autres renseignements relativement à vos commentaires.
- Transports Canada ne publie pas les commentaires soumis par l'intermédiaire du site Recherche de projet en commun ou envoyés par la poste au Programme de protection de la navigation (voir Recherche de projet en commun – Registre du Programme de protection de la navigation). Toutefois, on considère que les commentaires soumis en ligne ou par la poste font partie des dossiers publics. À ce titre, ils sont assujettis à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et à la *Loi sur l'accès à l'information*, et sont accessibles par le biais de demandes d'accès à l'information ou de renseignements personnels. Les renseignements que vous fournissez ne doivent donc pas contenir de données confidentielles ou sensibles, car celles-ci pourraient être divulguées (voir Présenter une demande d'accès à l'information ou à vos renseignements personnels).